

**Poursuite de Marcel Forget contre le gouvernement du Québec : *Le Journal de Montréal* rectifie les faits**

Montréal, le 17 septembre 2020

« *Le Journal de Montréal* estime essentiel de rétablir les faits suite aux reportages médiatiques qui portent sur la poursuite de Marcel Forget contre le gouvernement du Québec.

Lors de son témoignage dans le cadre de cette poursuite, M. Forget, qui demande des dommages suite à la fin précipitée de son emploi, laisse entendre que les reportages du *Journal* le concernant seraient inexacts. Les faits et les déclarations rapportés dans nos articles sont rigoureusement exacts et sont le résultat d'une démarche journalistique professionnelle et exhaustive effectuée par des journalistes expérimentés. D'ailleurs, M. Forget n'a jamais poursuivi *Le Journal* ou même envoyé une mise en demeure à ce dernier pour remettre en question notre travail journalistique. Aussi, dans le cadre de ce procès, l'ex-ministre de la Sécurité publique Martin Coiteux a affirmé qu'à sa connaissance, les éléments rapportés par *Le Journal* n'avaient jamais été niés par M. Forget. Il a aussi affirmé qu'encore aujourd'hui, il serait incapable de défendre les gestes posés par M. Forget.

Selon les comptes rendus médiatiques de ses déclarations en cour, M. Forget suggère aussi que des patrons de « Québecor » auraient admis que les articles qui le concernaient constituaient une forme de règlement de comptes envers l'UPAC. « Lafrenière ne nous parlait plus depuis un an, on lui en devait une (...) », selon sa déclaration. De tels propos n'ont jamais été tenus par les journalistes et patrons de presse à qui M. Forget a parlé et qui sont à l'emploi du *Journal de Montréal*. Jamais un « patron de Québecor » n'a rencontré M. Forget.

Finalement, *Le Journal de Montréal* n'a jamais offert d'emploi à M. Forget. Nous avons simplement évoqué, avec lui, la possibilité qu'il puisse collaborer épisodiquement avec notre Bureau d'enquête sur des questions relevant de son expertise, comme nous l'avons fait dans le passé avec d'autres personnes. Aucune suite n'a été donnée à ces discussions préliminaires. »

**À propos des journaux de Québecor**

Les journaux de Québecor regroupent les quotidiens suivants, soit *Le Journal de Montréal*, *Le Journal de Québec* ainsi que le journal *24 Heures*, disponibles en version papier et en version électronique. De plus, les journaux de Québecor offrent le choix aux lecteurs de lire leurs contenus sur toutes les plateformes numériques, dont les sites Web [JournaldeMontreal.com](http://JournaldeMontreal.com), [JournaldeQuebec.com](http://JournaldeQuebec.com), [24heures.ca](http://24heures.ca) et l'application mobile gratuite personnalisable J5 et J5 Tablette du *Journal de Montréal* et du *Journal de Québec*.

- 30 -

**Renseignements :**

Martine Aubin  
Directrice principale, diffusion & marketing  
Journaux et Magazines  
[martine.aubin@tva.ca](mailto:martine.aubin@tva.ca)